

certaines des changements qu'il aimerait voir apporter à la présente mesure lorsqu'elle sera étudiée au comité. Je crois que certains d'entre nous sont tout à fait disposés à présenter de nouveau, si l'on peut dire, les propositions qui nous ont été faites à la session précédente en ce qui concerne le mode d'application de la présente mesure. Ces propositions nous sont venues d'un grand nombre d'organismes et de particuliers et elles exprimaient leurs points de vue et leurs positions sur les denrées qu'ils produisent.

Je dirais également que s'il semble nécessaire au comité de rappeler l'un ou l'autre de ces témoins, il faudrait le faire. Si d'autres semblent avoir des idées nouvelles à offrir, de nouveaux points de vue à exposer devant le comité, le comité devrait envisager de les entendre. Pour notre part, nous ne manquerons pas d'insister, lorsque le bill sera au comité, pour que les producteurs soient suffisamment représentés dans un bill comme celui-ci qui deviendra une loi sur la commercialisation.

Des pouvoirs aussi vastes que ceux-là à un conseil de commercialisation ne sont justifiables, je pense, que si les producteurs peuvent vraiment se protéger en contrôlant les faits et gestes de ce conseil. Je n'accepte pas la théorie de plus en plus à la mode, que les fermiers et tous ceux qui œuvrent en agriculture, les compagnies d'emballage, les consommateurs, forment une grande famille heureuse, que l'agriculteur devrait consentir à se tenir tranquille, un peu comme un agneau au milieu des loups, et à se montrer bon garçon. L'agriculteur ou le producteur s'est montré bon garçon trop longtemps, et maintenant on le plume comme un poulet.

Une voix: L'Américain en voie de disparition, voilà ce qu'il est.

M. Gleave: C'est une bonne façon d'exprimer la chose. On en a une preuve dans l'industrie du beurre et des

œufs, où la rapide transition a soustrait l'industrie au contrôle des agriculteurs. Un autre aspect du bill nous inquiète: la façon dont on instituera les offices de commercialisation des denrées et le degré d'efficacité qu'ils auront. Il est un point dont nous aurions dû nous préoccuper et qui n'a pas été du tout abordé, celui de l'office de commercialisation qui négociera directement avec le gouvernement pour le soutien ou le maintien des prix, à tout moment où le gouvernement entrera en scène. A ce propos, nous nous en sommes remis à la loi sur la stabilisation des prix agricoles.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais on ne semble pas disposé à poursuivre le débat ce soir.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, avant l'ajournement, au nom du leader de l'opposition à la Chambre, je voudrais demander quels sont les travaux prévus pour demain et mercredi. Il y avait un vide à cet égard dans l'annonce de jeudi dernier.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, sauf erreur, un ou deux autres députés veulent traiter du bill dont nous venons de discuter. En ce cas, j'en ferais l'appel en premier lieu demain, puis nous passerions aux travaux que j'ai annoncés, c'est-à-dire le bill sur l'emballage et l'étiquetage. Mercredi, nous pourrions passer au bill sur les pouvoirs d'urgence. Voilà ce que je prévois.

(A 10 heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)